

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RANDIF DU 11 MAI 2024
--

Participants présents :

- Pascale ARNOLD
- Michel DUCHON
- Martine GAUTHIER
- Thérèse GIRAUD
- Marie-Christine MARGEOT
- Dominique MARIE
- Geneviève MENAGER
- Muriel PRIE
- Mohamed RAMI
- Fabienne RENOU

1 informations générales

- Randif compte 180 adhérents dont 142 femmes.
- Le compte bancaire de l'association à la Société Générale est enfin actif ,
- Une demande de subvention a été déposée auprès de la Ville de Paris : le dossier a été complété la semaine dernière. A ce stade on ne sait pas si on aura une subvention ayant un effet rétroactif (pour 2023),
- Sur 40€ de cotisation est versé 28,25€ à la fédération. Dès septembre 2024 la cotisation à la fédération augmentera de 2,60€. Il restera donc seulement 9,15€ par adhérent à l'association pour faire face à nos dépenses propres (formation , abonnements , repas des guides, location de salle , fête de printemps etc)

Toutefois aucune augmentation de la cotisation n'est retenue.

- Guides : départ de Magali qui habitera en province et ne pourra assurer que peu de randonnées. Deux nouveaux guides devraient renforcer l'équipe : Dominique Marie et Olivier Glaize.
- Les guides doivent envoyer les états de frais tous les quadrimestres, états qui comprennent aussi les cotisations à la journée . Un masque Excel sera transmis à chacun.
- Trousse de secours : chaque guide doit avoir une trousse de secours . Son contenu sera recherché et visé par Martine et Michel .
- Fabienne a questionné l'heure des fêtes jugées trop tardives par certaines personnes qui habitent en banlieue. Mais comme la salle de la maison des jeunes de saint Médard n'est disponible qu'après 18h, il faudrait trouver une autre salle. Appel aux adhérents : s'ils connaissent une salle prête à nous recevoir. En dessous de 200 euros pour 4h.

2 Préparation de la campagne de ré-adhésion

Un courriel sera envoyé à tous les adhérents vers le 20 août dans le cadre de la campagne de ré -adhésion.

Il sera rappeler que chaque adhérent devra remplir un nouveau bulletin d'adhésion afin que soient mises à jour les informations le concernant, ainsi qu'un auto-questionnaire de santé qui devra être renvoyé signé. Pour plus de facilité, le bulletin d'adhésion n'aura pas besoin d'être signé mais l'auto-questionnaire qui est une déclaration sur l'honneur doit l'être.

Toutefois lors d'une première adhésion un certificat médical est toujours demandé ainsi qu'après une interruption d'adhésion de deux ans ;

Ces documents sont archivés par Dominique Marie.

3 Préparation et présence de l'association au forum le samedi 14 septembre

Les documents de présentation de l'association seront réunis dans un classeur par Thérèse qui a fait tirer des flyers, Dominique fait le point des banderoles et kakemonos en stock. Un courriel sera envoyé aux adhérents pour savoir qui peut être présent le 14 septembre par tranche de 2 heures entre 10h et 18h. Un tableau des présents sera établi par Michel et M-christine.

Résolutions.

Au vu des jeux olympiques à venir, et vu qu'il est déjà fortement conseillé aux parisiens de rester chez eux, Thérèse pose la question de l'opportunité d'un programme pour cet été. Il est décidé de faire quand même un programme en dehors des dates des jeux qui vont du 26 juillet au 11 août et du 25 août au 8 septembre. Quant aux dimanches des jeux, on verra au fil de l'eau si des randonnées sont envisageables.

Il est demandé à chaque guide de rappeler en début de randonnée des consignes afin d'assurer un bon déroulé de la randonnée : par exemple, prévenir le guide et laisser obligatoirement le sac aux bords du chemin quand un randonneur s'arrête ou veut quitter la rando, et de façon générale respecter les consignes du guide.

Sera recherchée la position écrite de la fédération au sujet de l'assurance des randonneurs à la journée.

Le prochain CA est fixé au 19 octobre.

La présidente

Thérèse GIRAUD

La secrétaire

MC MARGEOT